

IOAN-AUREL POP**Transilvania, starea noastră de veghe**

(La Transylvanie, notre état de veille)

Avant-propos de MIRCEA MUTHU

Cluj-Napoca, Școala Ardeleană, 2016

LORSQU'IL S'AGIT de la Transylvanie, je pense, avant tout, comme I. Negoïtescu, à la petite famille Herdelea de Liviu Rebreanu, merveilleusement touchante, ensuite au paysage âpre et aux mains gercées et noircies des paysans qui ont travaillé leur terre (hélas, je ne peux plus utiliser le présent sans que cela soit une exagération !), et ensuite à ces champs qui semblent brûlés par la chaux, comme Bălcescu les a décrits, et à tous ces anciens châteaux et églises, beaucoup d'entre eux en ruine aujourd'hui, cachés dans des parcs, comme celui de jadis de Bonțida, eux aussi mutilés. Et à d'autres choses de ce genre.

Dans son plus récent livre, Ioan-Aurel Pop part aussi, de manière déclarée, d'un état d'âme transylvain. Dans notre culture, la littérature sur la spécificité roumaine s'étend, chronologiquement parlant, des chroniqueurs jusqu'à des auteurs de formations différentes et de spécialités différentes – historiens, géographes, philosophes, sociologues, psychologues, écrivains, etc., de tous les temps – qui sentent qu'ils ont le devoir et qu'ils ont raison d'écrire sur nos traits comme peuple, traits devenus en fin de compte une spécificité nationale ; et, à un moment donné, pendant la modernité et la contemporanéité, le thème a acquis le nom de « roumanisme ». J'y inclurai aussi le nouveau livre de l'écrivain clujeois de la génération '80, précisant que, comme le titre le suggère, la spécificité roumaine y est vue de la perspective de la dernière province unie au pays, la Transylvanie. Composé de discours occasionnels – mais

Goethe ne disait-il pas que tout texte est occasionnel, c'est-à-dire provoqué par un stimulus du milieu extérieur ? –, de communications scientifiques présentées à des divers symposiums, de leçons données à des cérémonies universitaires, d'évocations de grands professeurs de l'Université de Cluj, etc., le livre se forme pas à pas, chronologiquement, autour du grand thème, la Transylvanie et sa spécificité. Et les considérations sur la province rayonnent sur tout l'espace roumain, le regard de l'historiographe se dirigeant de la proximité vers les lointains.

À la différence des auteurs qui ont écrit avec volupté et furie les choses les plus négatives et insultantes possibles sur la Roumanie (pour donner un seul exemple, non pas le plus négatif, mais très connu : Cioran, avec ses articles politiques et avec *La Transfiguration de la Roumanie*, de 1936), et à la différence de ceux qui vantent et vulgarisent avec exaltation une roumanité sublime mais imaginaire, Ioan-Aurel Pop a un regard tout simplement équilibré : il considère les Roumains comme un peuple/ une nation normal/e, avec des défauts et des qualités comme tout le monde et avec des possibilités naturelles d'évolution. C'est tout ce qu'il faut être : un peuple, respectivement une nation, comme tout le monde.

Documenté et sobre, le livre n'est pas dépourvu d'un frisson lyrique perceptible. Émouvant en ce sens est le portrait de Hadrian Daicoviciu, le grand historien qui, la veille de sa mort subite, avait partagé avec son jeune collègue récemment venu à la chaire une noix verte. Les quelques prises de position sur l'école d'aujourd'hui, d'ici et d'Europe, sont impressionnantes. Ainsi, deux textes, « Sur l'éducation à travers la langue et l'histoire » et « L'attentat contre l'éducation nationale

et les conséquences de celui-ci » discutent quelques inepties élevées au rang de principes de l'actuel système préuniversitaire d'enseignement, de la disparition des manuels de langue et de littérature roumaines à la disparition du principe chronologique dans les manuels d'histoire ; ou bien, une autre aberration de la nouvelle pédagogie, l'idée que les élèves doivent recevoir à l'école des méthodes et non pas des connaissances – « ce qui est absurde, car les méthodes seules n'existent pas en dehors des connaissances » (p. 238), observe correctement Ioan-Aurel Pop. L'histoire d'un projet de manuel d'« éducation européenne » est plein d'enseignements (voir « L'histoire d'un manuel unique d'éducation européenne », pensé par les Occidentaux comme une sorte de conte de fées *ad usum Delphini*, parce qu'épuré du passé/de l'histoire de tous les conflits historiques ; à peu près ce qu'on a fait en 1977 avec *The Sounds of Earth*, le disque d'or envoyé par l'intermédiaire de Voyager dans le cosmos pour un possible destinataire extraterrestre, disque sur lequel on avait gravé seulement des informations exaltantes sur l'humanité...). De toute façon, en lisant le récit de Ioan-Aurel Pop, on se rend compte que le « staff » des divers comités et commissions de l'Union européenne ne manque pas de gens bornés.

En conclusion, un livre sobre, intéressant, plein d'informations, beau, qui s'adresse à un public large.

(Traduction par LETITIA ILEA)



MARTA PETREU

LUCIAN MIC

Relațiile Bisericii Ortodoxe Române din Banat cu Biserica Ortodoxă Sârbă în a doua jumătate a secolului al XIX-lea

(Les relations de l'Église orthodoxe roumaine de Banat avec l'Église orthodoxe serbe pendant la seconde moitié du XIX^e siècle)

Cluj-Napoca – Caransebeș,

PUC–Ed. Episcopiei Caransebeșului, 2013

POUR TOUT observateur de la vie ecclésiastique orthodoxe de Roumanie et de l'Europe du Sud-Est, soit-il clerc ou laïc, engagé ou non dans la vie pastorale, missionnaire, philanthropique ou culturelle de l'Orthodoxie roumaine, il est tout à fait évident que les relations bilatérales du Patriarcat de Bucarest avec les Patriarcats orthodoxes serbe et russe de Belgrad et Moscou ne sont pas les meilleures, ni « fraternelles ». Les causes en sont tout aussi claires : le patronage spirituel et pastoral des Roumains du Banat serbe et de la Vallée du Timoc, respectivement la juridiction canonique légitime sur les orthodoxes de Bessarabie et de la République de Moldavie. Dans ce dernier cas la situation semble s'être détendue après la reconnaissance juridique officielle par les autorités politiques de Chișinău de l'existence de la Métropole de Bessarabie, régie par le Patriarcat roumain, en juin 2002. Toute autre est la situation des Roumains de Serbie, où l'état d'esprit politique et ecclésiastique est extrêmement enflammé. L'État roumain conditionne le dossier d'intégration de la Serbie dans les structures de l'Union européenne de la résolution amiable de la question de la minorité roumaine de Timoc que les autorités de Belgrade ne reconnaissent pas comme entité ethnique roumaine, mais vlaque, et qui ne bénéfi-